

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
5 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit mars à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
18 mars 2025

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémy Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Catherine Letellier, Corentin Riou, Laurent Weinreich Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice :	29
Présents :	22
Pouvoir :	4
Votants :	26

Excusés : Jean-Michel Eude, Sylvestre Gout, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin, Delphine Besson,

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot,

Pouvoirs :

Sylvestre Gout, a donné pouvoir à Jérémy Roseau
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Corentin Riou
Julie Morin a donné pouvoir à Yves Deshayes
Delphine Besson a donné pouvoir à Christian Grelé

Anne-Claire Poignard est désignée secrétaire de séance.

DEL2025_03_10

**DEMANDE DE SUBVENTION FIPD (FONDS INTERMINISTERIEL
DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE) – EXTENSION DE VIDEOPROTECTION**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les caméras de vidéoprotection actuellement en place ne correspondent plus à la configuration actuelle de la ville. En effet, le territoire de la ville s'est agrandi lors de la création de la commune nouvelle et des projets ont vu le jour (nouveau bâtiment place Foch, ZA de Coudray, etc...), de nouveaux besoins sont donc apparus.

Il conviendra donc de compléter le parc. De plus, la technologie dans ce domaine évolue très vite et à cela vient s'ajouter l'extinction de l'éclairage public dans la nuit qui nécessite la mise en place de dispositifs infra-rouge. Aussi, la technologie de transmission des données (via CPL) n'est plus suffisante pour assurer un fonctionnement optimal (le flux d'images est de plus en plus important), il faut passer sur une technologie radio.

Une partie de ce nouveau parc sera financé par la communauté de communes, car il intègre des aménagements liés au développement de la Communauté de Communes Terre d'Auge.

D'autre part, la préfecture via le FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance) subventionne ces projets dans le Programme S – Sécurisation de l'espace public – Vidéoprotection sur voie publique.

La Ville se chargera de l'élaboration et du dépôt du dossier de subvention pour les deux entités comme le prévoit la convention de groupement de commande de cette opération. Il est rappelé que sur les 110 000 € de travaux du programme, seule la partie extension du parc de caméras est à prendre en considération pour la présente subvention.

Montant des travaux subventionnables :	54 100.00 € ht
Subvention sollicitée (40 %) :	21 640.00 € ht

Plan de financement

Fonds propres Ville	28 254.00 € ht	53.23 %
Fonds propres Terre d'Auge	4 206.00 € ht	7.77 %
FIPD (40%)	21 640.00 € ht	40 %
Total	54 100.00 € ht	100 %

VU la signature du Contrat de Sécurité en date du 20 décembre 2023

VU la convention Petites Villes de Demain signée le 20 octobre 2022

CONSIDERANT la mise en place pour 2025 de la Commission Locale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission finances du 4 mars 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** le programme d'extension de la Vidéoprotection s'inscrivant dans le programme Petites Villes de Demain
- **SOLLICITE** auprès des services préfectoraux la demande de subvention sur le volet extension de la vidéoprotection au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ce programme.

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,

Anne-Claire POIGNARD

Le Maire

Yves DESHAYES

